

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES, AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023, le conseil municipal de Sainte-Flavie a adopté un projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin d'autoriser l'exploitation d'une carrière et un chemin d'accès sur une partie des lots 3 754 985, 3755 175, 1 755 176, 5 134 221 et 5 134 223 du cadastre du Québec.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **jeudi 28 mars 2024, à 19 h à l'église de Sainte-Flavie**, au 507, route de la Mer. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Le projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
4. Une carte de la zone visée par le PPCMOI est illustrée au croquis ci-joint.
5. Le projet de résolution faisant l'objet du présent avis et le croquis peuvent être consultés au bureau municipal, temporairement situé au 125, rue de l'Expansion, Sainte-Flavie, du lundi au jeudi durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

FAIT À SAINTE-FLAVIE, CE 20E JOUR DE MARS 2024

Julie Dubé
Directrice générale/greffière-trésorière

